



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



VILLE DES ARTS NUMÉRIQUES
DÉSIGNÉE VILLE CRÉATIVE
DE L'UNESCO DEPUIS :

APPEL à PROJETS_2016

La ville des mille et une lumières Féerie de Noël Vidéo-mapping

SERVICE EVENEMENTIEL

CONTEXTE

Depuis plus de dix ans la ville d'Enghien les Bains, ville créative de l'UNESCO pour les arts numériques, s'engage à ouvrir la création numérique à l'espace public. C'est ainsi que des projets de vidéo mapping (projections architecturales) ont été proposés aux habitants et aux visiteurs. Ces initiatives ont pour objectif de mettre en valeur la beauté architecturale des bâtiments et à sublimer les fêtes de Noël.

Le Centre des arts d'Enghien les Bains, site de création numérique conventionné par le Ministère de la Culture & de la Communication lance un appel à projets / mapping vidéo architectural pour le **2 Décembre 2016**.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville d'Enghien-les-Bains organise annuellement des manifestations et des temps forts autour de Noël.

Cet appel à projets a pour vocation de sélectionner 4 propositions de **mapping vidéo architectural** qui seront diffusées du 2 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017. Chacune de ces propositions sera projetée sur une des quatre façades sises dans l'espace public et sur laquelle sera imaginé un projet en lien avec la thématique suivante :

« La ville des mille et une lumières, Féerie de Noël »

Cet événement grand public doit faire appel à une scénarisation de la ville dans toutes ses dimensions qu'elles soient historiques et architecturales. Il s'adressera principalement à un public d'enfants et de familles.

Trois projets par site seront sélectionnés avec 1 lauréat par site qui bénéficiera d'une dotation de 10.000 euros TTC*, pour la conception ou adaptation, la programmation et la diffusion de la proposition.

Les deux autres projets recevront un défraiement de 1500 euros TTC*.

* voir le détail dans la rubrique « CACHET / DEFRAIEMENT »

THEMATIQUE

Les projets candidats devront aborder dans leurs dispositifs ou propos artistiques la question de « La ville des mille et une lumières, Féerie de Noël »

- Les propositions doivent inscrire la fête de Noël dans un projet visuel en rapport avec l'histoire de la ville
- Alliance entre innovation et tradition
- Du rêve, de la féerie, de la magie, de la lumière, de l'émotion, de l'enchantement autour de Noël
- Comment concevoir un événement interactif avec le public ?

Mots clés : magie, féerie, innovation, tradition, lumières, Noël, rêve, interaction, imaginaire, émerveillement

CRITERES DE SELECTION

- Les propositions artistiques doivent correspondre à la thématique ci-dessus ;
- Le principe de mapping vidéo architectural doit être intégré au propos artistique et/ou au processus créatif de l'œuvre ;
- Le dossier doit être rédigé en français ou en anglais et être complet ;
- Les projets seront déjà créés ou conçus spécifiquement pour l'occasion.

4 lieux : façade de l'hôtel de ville / façade de l'église Saint Joseph / façade latérale du casino/ Façade Place Foch

Date : Les quatre projets retenus seront présentés du 2 décembre 2016 au 1^{er} Janvier 2017, soit toute la durée des fêtes de Noël ;

Temps de montage : 2 jours maximum ;

PROCESSUS DE SELECTION

Le 4 juin 2016, lors de la soirée de clôture du festival Bains Numériques #9, 4 propositions pour chaque site seront choisies parmi les candidatures reçues. Le Centre des arts et la ville d'Enghien les Bains prendront en charge le coût de l'installation et signeront un contrat de cession avec les structures productrices des projets retenus.

Cette sélection implique :

- > La programmation des 4 œuvres sélectionnées ;
- > La diffusion des œuvres dans les supports de communication ;
- > La prise en charge de l'hébergement des équipes ;

CACHET / DEFRAIEMENT

Au terme de la sélection, 4 lauréats seront désignés.

Chaque lauréat recevra la dotation d'une bourse de 10.000€ TTC qui comprend :

- le cachet pour la création du projet ;
- les repas ;
- les transports ;

Les 8 autres projets qui auront été sélectionnés recevront un défraiement de 1 500€ TTC.

Attention : pour les transports à l'international, les équipes étrangères pourront faire par elles-mêmes une demande d'aide financière auprès de leurs institutions et/ou représentations diplomatiques respectives.

CAHIERS DES CHARGES TECHNIQUES

- fourniture des serveurs informatiques de diffusion
- réglage du mapping sur les bâtiments

La ville prend en charge les vidéo-projecteurs, leurs réglages ainsi que la distribution sonore et électrique.

Le temps de diffusion sera de 17h30 à 1h00, tous les jours du 2 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017 ;

Une fiche technique précise devra être présentée afin de préparer les demandes spécifiques.

CALENDRIER

- 15 mars : diffusion de l'AAP
- 2 mai : Date limite de réception des candidatures
- 15 mai : contrôle administratif des dossiers de candidature
- 4 juin : sélection de 4 projets
- 1^{er} novembre > 2 décembre : processus de création
- 2 décembre > 1^{er} janvier 2017 : projections sur les façades

CONTACTS

Responsable évènementiel :

Olivia Bugajski / obugajski@enghien95.fr

Directeur technique :

Jérôme Kerner / jkerner@cdarts.enghien95.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être recevables, les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- Un dossier de présentation du projet / *fichier électronique .pdf*
- La fiche technique du projet / *fichier électronique .pdf*

- Une présentation vidéo ou captation de l'œuvre / *lien à en télécharger*
- Une notice biographique sur l'équipe / *fichier électronique .pdf*

ENVOI DES DOSSIERS

Un accusé de réception sera envoyé en mai pour confirmer la bonne réception des dossiers.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

2 MAI 2016